



La Gazette d'Informations Périodiques No 18 : Novembre 2019

# du Syndicat d'Initiative (depuis 1937)

et d'Animation Touristique et Culturelle en Pays Bollénois

Chez Mme Cuillerai, 109 Ave Sadi Carnot Tel: 06 83 17 90 83



Mail : [syndicatdinitiativebollene84@orange.fr](mailto:syndicatdinitiativebollene84@orange.fr) \*site: [www.provence-bollene-initiative.org](http://www.provence-bollene-initiative.org)

**Conseil d'Administration** \* Après l'Assemblée Générale du 03 Mars 2019 et le C.A du 23 Mai 2019

Présidente : Mme Cuillerai Françoise

Vices-Présidentes : Mmes Riéger Yvette . Gutierrez Myriam .

Trésorier : Mr Maupeu Jean .

Trésorier- adjoint : Mr Brémond Gérard .

Secrétaire : Mme Lapointe Annie.

Animation : Mr Bedin Michel .

Sorties Découverte du patrimoine: Mr Rochier Patrick

Asseseurs : Mmes Arcay Françoise. Brès Martine. Pascal Madeleine. Mrs. Arnaud Maurice. Blanc Gérard . Blanc Jean-Marie.

Jean Sébastien. Sottet Jean-Yves. Vigli André

Professionnel du Tourisme : Prudhomme Marie-Gilles « Camping La Pinède » .



## NOËL 2019 à BOLLENE

Le Syndicat d'Initiative organise:



**Une manifestation destinée aux enfants. Elle aura lieu le mercredi 18 décembre de 16h à 17h30 dans les rues de Bollène centre. Des pères Noël circuleront dans les rues et offriront des bonbons aux enfants.**

**Les parents seront conviés avec leurs enfants à 17h45 pour un vin chaud et des jus de fruits à l'Office de tourisme Provence Côté Rhône boulevard Pasteur.**

**Une exposition des vitrines de Noël avec les commerçants du Centre Ville et de Saint Pierre du 10 au 24 janvier 2020.**

**Le vernissage aura lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 19h à l'office de tourisme intercommunal.**

PAUL DE FAUCHER

DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DE BOLLÈNE  
ET DU COMTÉ VENAISSIN

## LE PONT DE BOLLÈNE

ET

## SA CHAPELLE de Notre-Dame de Bonne-Aventure

Vulgo : NOTRE-DAME-DU-PONT

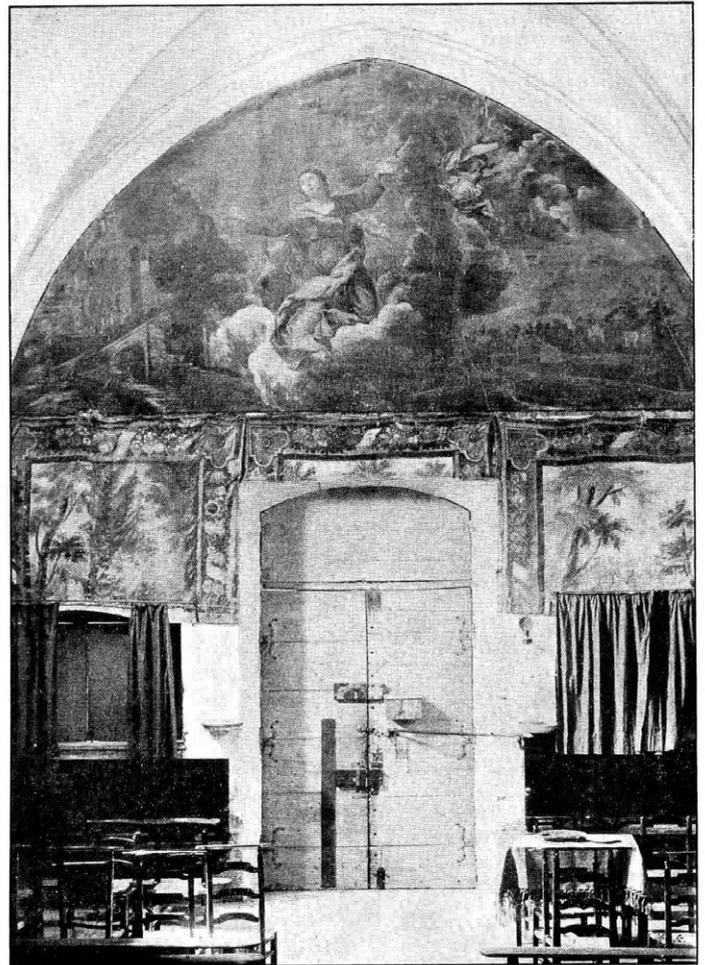
1312-1905

Nous voici arrivés à *l'époque de la révolution*, mais les lois et décrets contre le clergé, déjà votés en France *en 1790*, n'eurent pas leur effet dans le Comtat qui était *encore sous le régime papal*. Cependant le pays, dans son *inquiétude* du lendemain, s'était mis sous la protection de la France.

Déjà, au mois de *janvier 1791*, la distribution des *drapeaux tricolores* avait été faite *à la garde nationale de Bollène*, qui s'était hâtée d'aller les faire bénir à Notre-Dame du Pont. A cette fête assistaient les *maires délégués de Suze et de Saint-Paul Trois Châteaux* accompagnés de leurs gardes nationaux.

Dans les mêmes temps, *en 1791*, il régna dans Bollène une épouvantable épidémie de variole qui fut à son apogée aux mois de juillet et août: *trois cents personnes de tout âge périrent* cette année dans la commune, *dont 56* dans une seule quinzaine d'août. (chiffres issus d'anciens registres paroissiaux de St Pierre, St Blaise et Bollène. On y comptait alors plus *de 6000* Habitants.)

Le *29 octobre* suivant, M. J. Paume, négociant, premier officier municipal inscrit faisant fonction de maire, recevait officiellement la *nouvelle de l'annexion du pays à la France*, faite par l'Assemblée Nationale dans sa séance du *14 septembre 1791*. Cet acte fut annoncé par le trompette public précédant la municipalité en écharpe, et la population, avec *l'espérance que la paix serait ramenée*, accepta le fait accompli avec calme et même une certaine joie, et vota des remerciements au roi Louis XVI.



La Vierge de N.-D. du Pont protège Bollène et chasse le génie malfaisant de la peste.  
Le pont ancien et l'église Saint-Martin avec son clocher; à droite, le château de Barry.  
(Peinture sur toile du XVIII<sup>e</sup> siècle, au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur.)

Mais, une fois annexé à la France, le Comtat eut à subir l'application des lois révolutionnaires décrétées contre la religion; elles eurent pour *conséquence la confiscation* des biens du clergé et des maisons religieuses ou hospitalières, *la proscription des prêtres, les impôts forcés*.

Ces lois furent d'autant *plus pénibles à supporter* dans le pays que sa population y avait toujours joui *d'une grande liberté*, ne payait au gouvernement *aucun impôt* et n'avait non plus *aucune charge* militaire.

La chapelle de Notre-Dame de Bonne-Aventure, propriété communale, fut saisie par la nation, comme tous les biens appartenant aux communes, mais elle n'en continua pas moins à rester *ouverte et le « vœu de la peste »* y fut renouvelé *en 1792*, et même l'année suivante. A la veille de la Terreur, on vit encore le *Curé assermenté présider la cérémonie* à laquelle assistèrent les officiers municipaux qui, avec le maire en tête, offrirent les cierges réglementaires.

Le culte de la « *Déesse Raison* » ne tarda pas à remplacer celui du Christ et de sa Mère, et il fut officiellement instauré, *en janvier 1794*, dans l'église des Récollets.

La *chapelle de Notre Dame du Pont fut fermée*, comme toutes les églises d'ailleurs ; mais rien n'y fut pillé ni saccagé . Le *respect et la vénération* que la population avait pour sa Vierge et patronne, arrêta en plusieurs circonstances des bras profanes et iconoclastes . On raconte, en effet , qu'à plusieurs reprises les *Jacobins*, qui présidaient les réunions de la Société Populaire, envoyèrent des membres de cette société abattre les statues de *Notre- Dame du Pont* et de la *Vierge de Bonne - Garde* , mais qu'en présence de ces statues dressées par leurs aïeux , le courage leur manqua pour accomplir ces gestes destructeurs. C'est dans ce temps que les religieuses *Ursulines et Sacramentines de Bollène* avaient la tête tranchée sur l'échafaud d'Orange pour la confession de leur foi.

En *mai 1795*, la loi du *11 prairial an III* promulga la liberté du culte, mais nous croyons que, bien avant cette date et de suite après la mort de *Robespierre ( 28 juillet 1794 )* , la chapelle fut ré-ouverte, car on trouve sur des registres les noms des dames ou des citoyennes chargées de recueillir les dons.



En *1840*, l'*administration des Ponts et Chaussées* ayant reconnu la nécessité d'adoucir l'accès du pont, il fut décidé de l'élargir d'un tiers au couchant, avec des pierres de Baumes déjà *utilisées en 1768*. Ce choix ne permettant plus au pont d'être dans l'axe de la route, il fallut *bâtir un mur au ras de la sacristie*.

En *1876*, le *clocher, en forme de portique*, fut remplacé par un ouvrage *carré en pierre de taille, surmonté d'une statue* de la Vierge étendant ses mains en protection du pays. L'église fut restaurée, les murs recrépis, les *huit fenêtres ornées de vitraux* rappelant les principaux événements de la vie de la Vierge qui sont ainsi reproduits : : l' *Annonciation*, la *Nativité*, la *Présentation*, la *Vierge immaculée*, la *Visitation*, la *Purification*, le *Couronnement*, et l'*Assomption*. *1312 / 1880 : 568 ans d'Histoire*.

Etude et montage: J. Maupeu. Textes condensés ou résumés, extraits de l'ouvrage édité par Mr Paul de FAUCHER en 1905 . Photos d'archives S.I. Fin



La chapelle était devenue propriété de l'Etat mais *elle n'avait pas été vendue*. Laisseée à la piété des fidèles, elle n'avait été fermée que quelques mois et on avait vu la dévotion envers la vierge y reprendre avec ferveur. A son administration *par la municipalité*, avait été substitué celle *de la Fabrique de l'église*. Plus tard, la loi du *20 mars 1813* ordonna la vente des biens communaux saisis qui n'avaient pas encore été aliénés, ceci au profit de la Légion d'Honneur. Outre Notre D du Pont, furent vendus : St Ferréol , St Anne St Blaise, les Trois croix, St Pierre , les Pénitents blancs, etc





Les Sorties hebdomadaires « **Découverte du Patrimoine** » se poursuivent avec un réel succès, malgré les pointes de chaleur, et cette saison, **284 amateurs** passionnés sont venus découvrir notre **patrimoine naturel ou architectural**.

**Cela fait 10 ans** que notre guide **P. Rochier** entraîne tous ces marcheurs à la découverte de cette belle nature et de ces nombreux ouvrages souvent méconnus tels que: les **Chemins de la soie** et le Lez vers **Taulignan**, mais aussi **Cairanne** et son vignoble ou **Mondragon** avec ses panoramas, Mornas et la forteresse, les environs du **village de Barry** et les traces de l'emploi de la **terre réfractaire**. Ce faisant, le **Syndicat d'Initiative** a pu recenser près de **4000 personnes**. en 10 ans.



**LA CHORALE DU DELTA** dirigée par **Coline Serreau**, a présenté à ses fidèles et nombreux mélomanes le lundi 05 Août dernier dans **l'Eglise Saint Trophime de Mondragon**, un remarquable répertoire d'une riche variété de compositions musicales et d'œuvres anciennes, très vivantes et animées interprétées avec beaucoup d'éclat et de talent.

**Visites Historiques accompagnées gratuites : Haute ou Basse Ville**

Nous proposons, toute l'année, des visites historiques à tout groupe, association ou particuliers qui en font la demande.

Nous espérons que vous y participerez nombreux, cette année.

Contactez l'animatrice :  
Yvette au 06 87 80 45 18



**Yvette lors de la visite de la Collégiale aux 38 adhérents du Club Archéologique du Languedoc, amis du vieux Montpellier.**

Malgré les tracas des changements de lieux, la présentation a gardé tout son attrait auprès des amateurs de livres, Bd, polars et autres, grâce à des exposants toujours fidèles et un peu plus nombreux.

